

MOTION DES DIRECTRICES FO RÉUNIES EN STAGE LE 26 JANVIER 2026

Nous, directrices d'écoles des circonscriptions d'Albi, de Castres, de Carmaux Monts d'Alban, de Gaillac et de Mazamet Monts de Lacaune, constatons les attaques successives à notre fonction de direction et les réponses apportées par le Ministère aux revendications des directeurs, l'aggravation de nos conditions de travail et les incidences sur l'ensemble des équipes et des élèves.

En conséquence, nous réclamons :

- une véritable amélioration du régime des décharges de service pour tous les directeurs : pas un directeur sans décharge statutaire hebdomadaire ;
- une aide administrative pour chaque directeur ;
- une réelle amélioration financière (100 points d'indice pour tous), le versement aux « *faisant-fonction* » d'une rémunération identique à celle des directeurs qu'ils remplacent ;
- plus de soutien et moins de défiance de la part de la hiérarchie ;
- l'intégration du temps de participation aux webinaires direction dans les 18H dédiées à la formation ;
- retour au cadre national sur les missions du directeur : nous constatons de plus en plus que l'école est l'interface privilégiée des collectivités et des partenaires. Nous rappelons que les directeurs ne sont ni des aides-soignants, ni des orthophonistes, ni des infirmiers, ni des assistants sociaux, ni des personnels attachés à la politique de la ville... S'il est naturel de travailler avec ces partenaires, pour autant, nous ne voulons porter ni le poids, ni la responsabilité de leurs missions.

De surcroît, dans le Tarn, nous avons été informées de la mise en place de Référents Directeurs Territoriaux.

D'une part, sur la forme : nous nous interrogeons sur les modalités de recrutement de ces "Supers Directeurs". Nous dénonçons également l'impact sur la carte scolaire de ces nominations à un moment où nous apprenons une dotation négative de -110 postes sur l'Académie à la rentrée prochaine alors que les enseignants doivent faire face à des conditions de travail déjà dégradées (pour rappel, -22 postes l'an dernier).

D'autre part, sur le fond : nous alertons sur les dérives possibles des missions présentées pour ces Supers Directeurs dont les objectifs sont :

- "-Accompagner les directeurs et directrices, notamment les nouveaux dans leurs fonctions, ainsi que ceux confrontés à des situations complexes ou nécessitant un soutien spécifique ;*
- Favoriser une meilleure compréhension des territoires et des enjeux ;*
- Faciliter la coordination entre les acteurs du terrain ;*
- Identifier les besoins et clarifier les actions mises en œuvre, en lien avec le pilotage départemental."*

Nous craignons l'envoi des Supers Directeurs pour nous "accompagner", et questionner nos pratiques lorsque nous ferons remonter des situations complexes en lieu et place de l'intervention attendue de notre IEN ou tout autre moyen.

À un moment où la territorialisation devient de plus en plus pesante, nous constatons qu'une part importante des missions des Supers Directeurs va y être dédiée. Devrons-nous encore nous adapter davantage aux sollicitations des collectivités territoriales et autres partenaires ? Nous avons tout lieu de penser que nos tâches vont encore s'alourdir...

Enfin, il nous paraît clair que l'objectif "*identifier les besoins et clarifier les actions mises en œuvre, en lien avec le pilotage départemental*" va aboutir à l'obligation d'accompagnement et de formations imposées. Et nous le refusons.

Tout cela est à l'opposé des revendications des directeurs.

En conséquence, nous demandons la suppression de ces postes de Référents Directeurs Territoriaux.

Non à la multiplication des personnels ressources !

Ils évoquent au mieux la phrase "Dites-moi ce dont vous avez besoin, je vous expliquerai comment vous en passer" et au pire jettent le doute sur nos pratiques et nos compétences professionnelles !

ABROGATION DE LA LOI RILHAC !